

Soumission de la Principauté de Monaco

Rapport du Secrétaire général sur les océans et le droit de la mer

En réponse à la note verbale référencée LOS/SGR/2017

Acidification des Océans et Tourisme récifal :

les conclusions du 3^{ème} atelier international de Monaco sur l'économie de l'acidification des océans

Si les changements globaux (réchauffement et acidification des océans) affectent en premier les écosystèmes, les sociétés humaines seront inévitablement affectées, puisque leur survie dépend souvent de ces écosystèmes. Les Ateliers internationaux sur les impacts socio-économiques de l'acidification des océans (AO) ont été initiés en 2010 en Principauté de Monaco sous l'impulsion de S.A.S. le Prince Souverain Albert II. Le troisième atelier, du 12 au 14 janvier 2015, s'est focalisé sur les impacts de l'AO sur les communautés côtières. Cet atelier a réuni 53 participants de 20 pays. Il a été organisé conjointement par le Centre Scientifique de Monaco et les Laboratoires de l'environnement de l'AIEA¹ afin de fournir aux responsables politiques et aux gestionnaires des ressources marines des informations et des recommandations pour préparer le développement social et économique.

Pourquoi les communautés côtières ?

Les communautés côtières sont déjà très menacées du fait de la forte concentration de la population dans ces zones, de l'urbanisation croissante, des risques de montées des eaux, de la température et de l'augmentation de la pollution. De plus, l'AO aurait des impacts directs et indirects sur de nombreuses espèces marines, y compris les espèces dont dépendent les économies des communautés côtières. L'AO est donc susceptible d'avoir un impact négatif encore plus important sur les petits producteurs, les pêcheries de subsistance, et les pays dont l'économie est basée sur le tourisme. Ce dernier aspect sera plus particulièrement présenté ici.

Le tourisme récifal, une cible privilégiée de l'AO

L'attrait touristique dépend de façon générale de la qualité de l'environnement, c'est donc aussi le cas des récifs coralliens qui accueillent 33% de la biodiversité marine mondiale. Ils offrent de magnifiques expériences de plongée, de découverte de paysages sous-marins exceptionnels, d'activités de pêche et d'activités touristiques récréatives.

La valeur mondiale du tourisme basé sur les récifs coralliens est estimée à 11 milliards d'euros pour 2010. Le tourisme de plongée augmente de 20% par an, soit quatre fois plus vite que le tourisme classique. La Grande Barrière de Corail en Australie attire environ 2 millions de visiteurs par an, générant un revenu pour l'économie du pays d'environ 4 milliards d'euros et 60 000 emplois.

Plus de 100 pays bénéficient du tourisme associé aux récifs coralliens. Pour 23 d'entre eux, le tourisme récifal représente plus de 15% du produit intérieur brut. Le tourisme est une source de recettes en devises dans 46 des 50 pays les moins avancés du monde.

Cependant, les récifs coralliens sont très sensibles à l'AO. Actuellement, près de 60% des récifs coralliens sont menacés, ce pourcentage devrait augmenter à 90% en 2030 et près de 100% d'ici à 2050. De plus, la vulnérabilité de certains récifs au stress thermique augmente avec l'AO et le dernier

¹ Cet atelier est soutenu financièrement par le Gouvernement monégasque, la Fondation Prince Albert II, le Ministère français de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, le Département d'Etat américain.

épisode de blanchissement corallien de 2016 n'est pas fait pour devenir optimiste. La Grande Barrière de corail a perdu 50% de la couverture initiale de coraux depuis 1985. Par conséquent, l'attrait touristique du tourisme axé sur les récifs diminuera, avec de graves conséquences socio-économiques (perte de revenus, perte d'emplois). Les professionnels du tourisme australien estiment par exemple que ces événements pourraient leur faire perdre près de 174 000 touristes par an, soit près de 800 millions d'euros. Le tourisme dans ces régions est également susceptible d'être affecté indirectement en raison de la perte de la protection côtière fournie par les récifs. Les infrastructures risquent d'être plus exposées aux dégâts causés par les tempêtes et, par conséquent, aux activités touristiques.